



INFO - PARENTS

Janvier 2017



Dans ce numéro :

NOUVELLE ANNÉE!

INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE

**MISE À JOUR DES NUMÉROS DE
TÉLÉPHONE**

L'HIVER EST ARRIVÉ!

SCP

CARNAVAL

**COMPTOIR DE PRÊT D'ÉQUIPE-
MENT**

MOT DE JOHANNE BLAIS

FERMETUR D'ÉCOLE

CHANGEMENT DE SERVICE



Objectif école

Je réagis positivement aux paroles des adultes.

Nouvelle Année!:

Au nom de tout le personnel travaillant à l'École du Marais, nous vous souhaitons une superbe année remplie de santé, de paix, d'amour et de joie. Puisseons-nous travailler en étroite collaboration afin d'assurer le mieux-être de vos enfants. Bonne et heureuse année 2017! L'équipe de direction

Inscription préscolaire pour l'année 2017 - 2018 :

Veillez prendre note que l'inscription pour le préscolaire pour l'année scolaire 2017-2018 aura lieu aux dates et aux heures suivantes. Merci de consulter le document en pièce jointe pour tous les détails.

23 janvier 2017 9h à 11h et 13h à 18h

24 janvier 2017 8h à 11h et 13h à 16h

25 janvier 2017 8h à 11h et 13h à 16h

Mise à jour des numéros de téléphone des parents:

En ce début d'année, le moment est opportun pour faire la mise à jour des numéros de téléphone et des adresses courriel des parents.

En cas d'accident ou de malaise, l'élève recevra les soins d'urgence requis et les parents seront informés de la situation. Par mesure de sécurité, il est impératif que vous nous communiquiez tout changement (téléphone, adresse courriel) afin que nous puissions vous rejoindre rapidement. Merci !

L'hiver est arrivé!

Considérant les grands froids que nous avons depuis quelques jours, nous vous rappelons l'importance de bien vêtir vos enfants avant de les envoyer à l'école; tuque, foulard, mitaines, pantalons et manteau d'hiver sont nécessaires pour éviter qu'ils aient trop froid lors des récréations. Nous tenons à vous rassurer et vous avertir que nous garderons les enfants à l'intérieur lorsque nous jugerons que la température est trop froide pour les récréations extérieures. De plus, le port des bottes d'hiver est obligatoire à l'extérieur tandis que le port des chaussures est obligatoire une fois à l'intérieur.

SCP

Comme en 2016, l'École du Marais continue avec le système des comportements positifs. Jusqu'à présent, nous avons travaillé les aires communes suivantes: les salles à dîner, les corridors, les cages d'escaliers, la cour d'école et les toilettes.

En cette année 2017, nous poursuivons l'instauration de ce système. Pour le mois de janvier, l'objectif est "Je réagis positivement aux paroles des adultes". Suite à l'enseignement des comportements attendus dans les autobus, il y aura une pratique avec tous les élèves de l'école le 25 janvier prochain. Nous remercions nos transporteurs de se livrer à l'exercice. Demandez à vos enfants de vous parler des comportements attendus à la bibliothèque, au laboratoire d'informatique, lors des rassemblements au gymnase, ainsi qu'au secrétariat. Ce sont les comportements attendus qui seront enseignés dans les prochaines semaines.

Des élèves du 2e cycle poursuivent les messages à l'interphone pour encourager les bons comportements appris et pour les comportements visés pour le mois de janvier. L'instauration de ce système va bon train, continuons d'encourager les enfants dans la poursuite de l'objectif du mois de janvier ainsi que dans leurs efforts en cette année qui débute. Bon retour de vacances!

Carnaval

Vendredi le 27 janvier aura lieu la 7^e édition du Carnaval de l'école du Marais. Tous les élèves participeront selon un horaire à venir. Un chocolat chaud sera servi durant la journée donc prévoir une tasse pour votre enfant.

Nous demandons votre collaboration afin que votre enfant ait les vêtements appropriés (pantalon et manteau d'hiver, bottes d'hiver, tuque, bas chaud et mitaines de rechange).

Enfin, nous avons toujours besoin de bénévoles pour s'occuper de l'activité de raquette (guide, et attacheur/détacheur de raquette). Pour que cette journée soit un succès, votre participation sera importante. Si vous êtes intéressés, vous pouvez communiquer avec Marie St-Amand par courriel : marie.st-amand@cspo.qc.ca

Merci de votre collaboration et de motiver vos enfants à être actif.

Comptoir de prêt d'équipement

Le comptoir de prêt d'équipement sportif est en marche. De plus, nous sommes toujours intéressés à recevoir des dons de matériel d'extérieur et sportif.



INFO - P A R E N T S



Mot de Johanne Blais Présidente du Conseil d'établissement.

Chers parents,
À l'aube de l'année 2017, les membres de votre Conseil d'établissement de l'École du Marais et en mon nom personnel, nous vous souhaitons santé, bonheur et plusieurs opportunités de partager avec ceux qui vous sont chers. Que cette année vous soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles.

Faites qu'ensemble, nous puissions concrétiser de nombreux et beaux projets pour nos enfants à l'École du Marais.

Johanne Blais
Présidente du Conseil d'établissement - École du Marais

Votre Conseil d'établissement (CÉ) 2016-17



De gauche à droite : Chantale Lamoureux (Représentante du Comité de parents), Pierre Jefferson (Vice-président du CÉ), Sabrina Daviau (Enseignante), Johanne Blais (Présidente CÉ), Claudia Poulin (Secrétaire), Marie-Claude Cayen (Enseignante), Lynne Séguin (Directrice École du Marais), Daniel Bernier (Parent), Isabelle Lauriault (Enseignante), Nathalie Villeneuve (Commissaire CSPO), Patrick Nijembazi (Parent) et Mélanie St-Jean (Enseignante), ainsi que Julie St-Jacques (Représentante CCSEHDAA) et Sophie Gélinas (Responsable Service de garde Uni-Vert) absentes sur la photo.

Fermeture d'école

Pendant la période hivernale, il se peut que les mauvaises conditions climatiques forcent la fermeture de l'école. Pour obtenir l'information, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la Commission scolaire <http://www.cspo.gc.ca/info-fermeture.htm>. L'information sera également disponible à travers la plupart des médias régionaux.

Changement de service pour votre enfant

Nous recevons plusieurs demandes de changement de service (service de garde, transport par autobus, service de dîneurs) en cours d'années, ces modifications peuvent être possibles selon les disponibilités tout en respectant les ratios. Lorsque vous faites une demande de changement de service, vous devez prévoir un délai de 48 heures avant de recevoir une réponse. Par la suite, des temps sont prévus selon le service, afin d'effectuer les changements nécessaires. Merci de votre collaboration!

L'équipe de direction